

Pourquoi les employeurs doivent se soucier de la violence familiale

De nos jours, il n'est pas rare pour une entreprise de promouvoir le sentiment de sécurité personnelle et de bien-être de ses employés, parce que cela profite, tant aux employés qu'à l'employeur, en plus d'avoir une incidence positive sur ses résultats.

Selon certaines études, la violence familiale coûte chaque année plus d'un milliard de dollars aux Canadiens. En tant que citoyens et membres de la collectivité, nous défrayons le coût des services nécessaires pour lutter contre la violence familiale, notamment la police, l'aide juridique, les tribunaux, l'intervention d'urgence, les soins de santé, l'aide aux victimes, les refuges d'urgence, le logement, les centres de ressources et le counseling.

Du fait que les conséquences de la violence familiale ont souvent des répercussions sur le milieu de travail, il est judicieux que les employeurs se préoccupent de la violence familiale, du point de vue des affaires. Pour ces derniers, les coûts associés à la violence familiale comprennent :

- la diminution de la productivité de l'employé;
- l'augmentation du taux d'absentéisme;
- les pertes financières;
- l'affaiblissement du moral de l'employé;
- les relations tendues entre collègues de travail;
- l'accroissement des dépenses de l'entreprise en matière de santé;
- les problèmes de responsabilité potentiels si une personne devait être blessée dans son milieu de travail.

En aidant les employés à se sentir en sécurité en discutant de leurs problèmes de sécurité personnelle et en les orientant vers les ressources appropriées dans la collectivité, on peut souvent empêcher la perpétration d'actes de violence familiale. Si la violence familiale existe déjà au sein d'une famille, une intervention précoce en milieu de travail peut aider à y mettre fin.

La violence familiale touche presque tous les milieux de travail

Bon nombre de victimes de violence familiale ne parlent pas des mauvais traitements qui leur sont infligés, que ce soit parce qu'elles ont honte ou parce qu'elles ont peur. Par conséquent, l'employeur n'est pas toujours au courant du problème. Toutefois, les statistiques montrent qu'il est très probable que des travailleurs en soient déjà victimes dans chaque entreprise, ou le deviennent et ce, sans égard à la taille ou au lieu.

Le saviez-vous?

- Au Canada, la violence familiale en milieu de travail a été désignée comme étant la forme de violence en milieu de travail qui connaît la plus forte croissance, mais moins de la moitié des milieux de travail disposent de politiques pour gérer ce risque.
- Une Canadienne sur quatre sera victime de violence familiale au cours de sa vie.
- Huit pour cent des Manitobaines déclarent avoir été agressées physiquement ou sexuellement par un partenaire intime.

- Bien que les hommes puissent également être victimes de mauvais traitements, les femmes sont plus souvent victimes de violence aux mains de leur partenaire et sont plus susceptibles que les hommes de déclarer des blessures, d'avoir une perte de productivité, de faire l'objet de multiples agressions, de craindre pour leur vie et d'éprouver des effets psychologiques négatifs.
- Parmi les femmes les plus à risque d'être victimes de violence, on compte les jeunes femmes, les Autochtones et les femmes qui sont séparées.

Bien que la violence familiale touche tous les sexes, toutes les races, tous les âges et tous les niveaux de revenu, les entreprises qui emploient un grand nombre de femmes dans les catégories de risque les plus élevés ont plus de risques d'avoir un fort pourcentage de travailleurs victimes de mauvais traitements aux mains de leur partenaire. Les employeurs doivent aussi connaître les signes de violence familiale et être au courant des services offerts aux employés violents envers leur partenaire et qui ont besoin de counseling pour régler leur problème de comportement. Ces employés peuvent également être violents envers les autres employés.

Les recherches laissent également entendre que 70 pour cent des victimes de violence conjugale sont aussi tyrannisées au travail à un certain moment, ce qui fait de la violence familiale un problème dans presque chaque entreprise.

Le moindre effort de l'employeur peut avoir des résultats positifs. Le simple fait de donner de l'information sur les services offerts dans la collectivité peut aider une victime de violence familiale qui ne savait pas où trouver les ressources nécessaires. Les Manitobains peuvent consulter une vaste gamme d'organismes qui offrent gratuitement des ressources et du soutien professionnel aux hommes, aux femmes et aux enfants touchés par la violence familiale. L'employeur peut jouer un rôle essentiel en orientant les employés vers ces ressources.

Les entreprises qui sont de bons citoyens corporatifs reconnaissent que la prévention de la violence familiale profite à leurs employés et a une incidence positive sur les résultats de l'entreprise, en plus de contribuer à rendre les collectivités plus sûres et plus saines. Il est dans l'intérêt supérieur de chaque entreprise de contribuer à corriger le problème et à mettre fin à la violence familiale.

Remarque : Pour obtenir plus d'information sur les sources de données, veuillez communiquer avec le Programme de prévention de la violence familiale en composant le **945-1709** ou le numéro sans frais (à l'intérieur du Manitoba) **1 800 282-8069, poste 1709.**